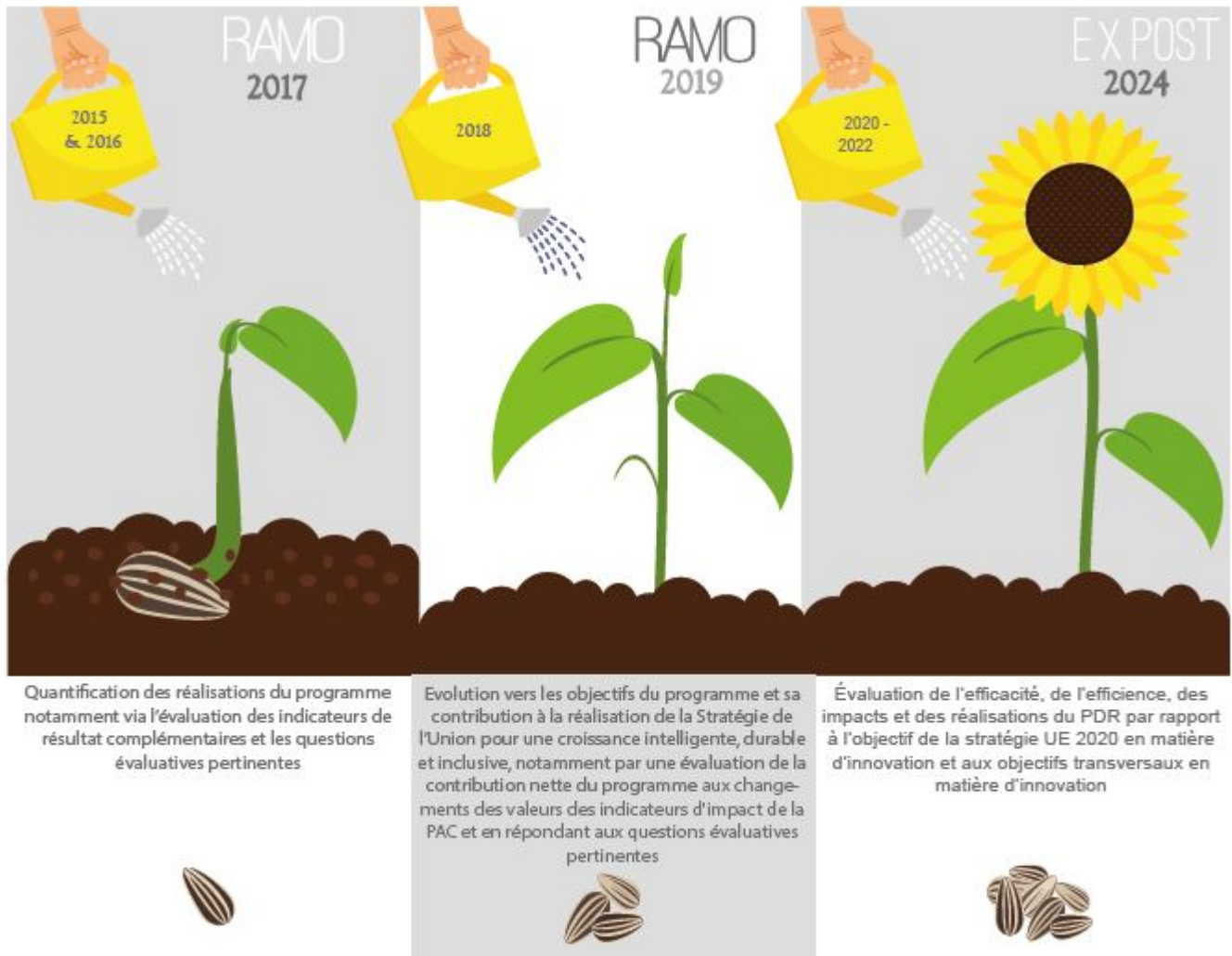


Groupe de travail thématique 5 : Evaluer les réalisations et les impacts en 2019

En juin 2017, les Autorités de gestion des programmes de développement rural ont soumis les premiers Rapports annuels de mise en œuvre améliorés à la Commission européenne. Outre les informations de suivi, ces RAMO améliorés incluent, pour la première fois, la quantification des réalisations des programmes par le biais de l'évaluation des indicateurs de résultat (y compris les indicateurs de résultat complémentaires) et des réponses à des questions évaluatives pertinentes. En 2019, les deuxièmes RAMO améliorés développeront ces informations en mentionnant les progrès engrangés sur la voie de la réalisation des objectifs des programmes et de la Stratégie de l'Union pour une croissance intelligente, durable et inclusive (Figure 1). Ces informations seront obtenues via l'évaluation des contributions nettes des programmes aux changements des valeurs des indicateurs d'impact de la PAC et en répondant aux questions évaluatives pertinentes^[1].

Figure 1: RAMO améliorés et rapports d'évaluation

/file/ramojpg-0_plramo.jpg



Appui aux évaluations d'impact

Dans ce contexte, le Helpdesk Évaluation, en collaboration avec des experts sélectionnés et avec la DG AGRI, a lancé, en octobre 2017, son 5^e groupe de travail thématique, qui aidera les intervenants participant à l'évaluation en fournissant des lignes directrices non-contraignantes sur la façon de structurer leurs activités d'évaluation pour les RAMO à soumettre en 2019 et de répondre aux QEC liées à l'impact. ,

Ce groupe de travail thématique poursuit les objectifs suivants :

- **Examiner les difficultés** posées par les activités d'évaluation à mener dans le contexte des RAMO à soumettre en 2019;
- **Présenter des approches pratiques** pour évaluer les contributions nettes des PDR à l'impact commun de la PAC et pour évaluer les progrès vers la réalisation des objectifs européens et les réponses aux questions évaluatives pertinentes ;
- **Offrir un appui pour évaluer les réalisations des objectifs européens** et pour rendre compte des conclusions en 2019.

Ces éléments indicatifs serviront à aborder, entre autres, les défis suivants liés à l'évaluation des PDR et à rendre compte de ces conclusions :

- Comment attribuer les changements observés dans les zones rurales aux effets du PDR ?
- Comment évaluer les contributions du PDR à la réalisation des trois objectifs de la PAC ?

- Comment évaluer les contributions du PDR à la réalisation de la Stratégie 2020 de l'UE pour une croissance intelligente, durable et inclusive ?
- Comment garantir l'obtention de données de grande qualité pour une évaluation rigoureuse de l'impact du PDR ?
- Comment coordonner les divers fournisseurs de données pour obtenir des données utilisables pour l'évaluation du PDR ?
- Comment rendre compte de l'évaluation des réalisations du PDR dans les RAMO en 2019 ?

Télécharger les lignes directrices en anglais - [ici!](#) [1]

[\[1\] Règlement d'exécution \(UE\) No 808/2014, Annexe I, Point 9, et Annexe VII, Point 7](#) [2]

Source URL:

https://enrd.ec.europa.eu/evaluation/thematic-working-groups/thematic-working-group-5-assessing-rdp-achievements-and-impacts_pl?2nd-language=fr

Links

[1] https://enrd.ec.europa.eu/evaluation/publications/assessing-rdp-achievements-and-impacts-2019_fr

[2] <http://eur-lex.europa.eu/legal-content/en/ALL/?uri=CELEX%3A32014R0808>